

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

PV 2024.01

* Séance du **seize avril 2024** à 18h10, en la Salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Mr Jean-Marie CARRE, Président du SIAEP de Guerbigny.

* Sur convocation du Président en date du **05 avril 2024**, puis modifiée en date du **10 avril 2024** pour ajout d'un point dans le volet « Finances » ne nécessitant pas le vote de l'assemblée syndicale.

PRESENTS :

Philippe Fagoo ; Stéphane Delaporte; Yves Cottard ; Michel Million; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand, Martial Roquencourt*; Christian Carrette ; Françoise Casier-Tilliet ; Frédéric Carpentier, Jean-Michel Dely, Philippe Blanchard, Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Pierre-Philippe Snoy-Dupuis ; Nicolas Martin, David Fournet, Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Bruno Defever, Julien Descornes, Benjamin Bizet ; Marceau Morel ; Jackie Jullien, Jean-Claude Gout ; Jean-Michel Cherault, Cyrille Cleuet, Hervé Etevez, Thomas Soufflet, Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Gary Bail, Gérard Prouillet, Frédéric Boquet, Isabelle Pillon, Philippe Lefevre, Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Lydia Doinel, Frédéric Da Silva, Jean-Louis Gradel, Brigitte Devismes, Eymeric Bizet ; François Lobry, Jean-Pierre Cozette, Jean-Luc Grimal* , Jacky Massies ; Benoit Vansteenkiste ; Bruno Caron ; Christophe Dumont (*suppléant)

REPRESENTES :

Pouvoir de Roger Delaruelle à Frédéric Carpentier, de Gautier Yves à Pierre-Philippe Snoy, de Aurore Ramu à Cyrille Cleuet

*Nombre de délégués en exercice : 84

*Quorum : 43

*Nombre de délégués présents ou représentés : 52+3

*Nombre de délégués votants : 55

Mme Valérie BOITEL est proposée comme secrétaire de séance par le comité syndical.

Jean-Marie CARRE :

« Je vous remercie de votre présence à ce premier Comité syndical de l'année.

Je salue, une fois encore Madame le maire d'Etelfay qui nous accueille une fois de plus dans sa salle des fêtes.

I/ PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 06/12/2023

Rapporteur : Jean-Marie CARRE

Jean-Marie CARRE : Le procès-verbal de la réunion de comité du 06 décembre 2023 vous ayant été transmis avec les convocations il n'est peut-être pas nécessaire d'en refaire la lecture ; avez-vous des observations, des remarques, des questions ?

DECISION :

Le procès-verbal de la réunion de Comité du 06 décembre 2023 est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

II/ SOCIAL

Rapporteur : Frédérick BOQUET

AGENTS / APPRENTIS

Jérôme ROUSSEAU a été placé en Congé Longue Maladie pendant 3 ans avec une date de fin au 12/12/2023. Le comité médical s'est réuni aujourd'hui par suite du passage de l'agent devant un médecin agréé le 21/11/2023 afin de statuer sur son avenir professionnel. A partir du 12/12/23 l'agent est placé en disponibilité d'office et percevra le maintien à ½ traitement dans l'attente du retour du Conseil Médical. Il est fort probable qu'une demande de reclassement soit demandée par le Conseil Médical

Les différentes étapes du reclassement professionnel sont :

- 1- Constatation de l'inaptitude physique à exercer les fonctions afférentes à son grade ou cadre d'emplois
Cette constatation est effectuée par le conseil médical
- 2- Information de l'agent sur son droit au reclassement
Suite à l'avis du conseil médical, l'autorité territoriale informe l'agent, par écrit, de son droit à reclassement et éventuellement d'une période de préparation au reclassement. L'agent répond par écrit pour faire connaître son souhait de bénéficier ou non d'un reclassement.
- 3- L'agent demande à bénéficier d'un reclassement
La procédure de reclassement est mise en œuvre à la suite de la demande écrite de l'intéressé(e). La collectivité doit justifier par écrit de ses démarches (copies des courriers, comptes rendus d'entretiens ...). Pour que le reclassement ait des chances d'aboutir, il faut aussi que l'agent soit acteur. Il doit mener une réflexion sur sa reconversion, rechercher des postes dans et en dehors de la collectivité, se former pour acquérir de nouvelles compétences...
- 4- Recherche d'un emploi de reclassement

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

<i>Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023</i>	<i>Montant maximum de la prime pouvoir d'achat</i>
Inférieure ou égale à 23 700€	800€
Supérieure à 23 700€ et inférieure ou égale à 27 300€	700€
Supérieure à 27 300€ et inférieure ou égale à 29 160€	600€
Supérieure à 29 160€ et inférieure ou égale à 30 840€	500€
Supérieure à 30 840€ et inférieure ou égale à 32 280€	400€
Supérieure à 32 280€ et inférieure ou égale à 33 600€	350€
Supérieure à 33 600€ et inférieure ou égale à 39 000€	300€

Une saisine a été déposée au CDG 80 avec un projet de délibération pour que les agents qui répondent aux critères d'attribution présentés puissent bénéficier de la prime pouvoir d'achat avant juin 2024. Le comité Social Territorial a rendu un avis favorable le 06/02/2024.

DECISION :

Le présent rapport est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents lors de ce conseil.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CDG 80

L'article L.812-3 du Code général de la Fonction Publique prévoit que les collectivités et établissements territoriaux disposent obligatoirement d'un service de médecine préventive ayant pour mission d'assurer le suivi médical des agents.

Pour répondre à cette obligation, le Centre de Gestion a créé un service de médecine préventive constitué d'une équipe pluridisciplinaire.

Notre dernière convention datant de 2010, il convient de proposer une nouvelle convention tenant compte de l'évolution de la réglementation et des pratiques. Cette convention actualisée est établie pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024 et renouvelable par tacite reconduction, sur une durée totale de 3 années et remplace la précédente.

Il conviendra donc de retourner la convention dûment complétée et signée, accompagnée de la délibération de l'organe délibérant au plus tard pour le 30 juin 2024.

DECISION :

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

lieu pour inspecter les sites avant arrivée des animaux en avril, et pose d'une clôture intérieur le long des chemins d'accès par les agents.

Cette entreprise répond à plusieurs normes de qualité : Label Bronze Animal et Cité – Charte Qualité confiance à la Chambres des Métiers et de l'Artisanat,

Et est déjà prestataire pour le SDIS, Le Conseil Départemental de la Somme, la SNCF, la commune de le Hamel, Glisy...

Point positifs de l'éco-pâturage :

- L'entretien des espaces verts avec des animaux est une solution simple et écologique,
- Pas d'utilisation d'herbicides, ni d'engins mécaniques,
- L'entreprise dispose de caprins, ovins, bovins et camélides, ce qui permet d'implanter des espèces adaptées à nos espaces,
- L'entretien est régulier,
- C'est une vitrine sur notre volonté de respecter l'environnement, et cela renvoie une image positive du syndicat,
- Et le tarif est bien plus attractif que celui du prestataire actuel (détail ci-après)

Plus précisément, c'est un projet qui peut être mis en place facilement sur les sites de Le Quesnoy et d'Etelfay car ils répondent à tous les critères de mise en place sans investissement supplémentaire.

En effet les 2 sites sont

- Suffisamment grands pour accueillir plusieurs moutons,
- Clôturés
- Disposent de zones arborées qui peuvent servir de zones d'abri naturel, donc pas d'équipement supplémentaire à prévoir

La proposition comprend :

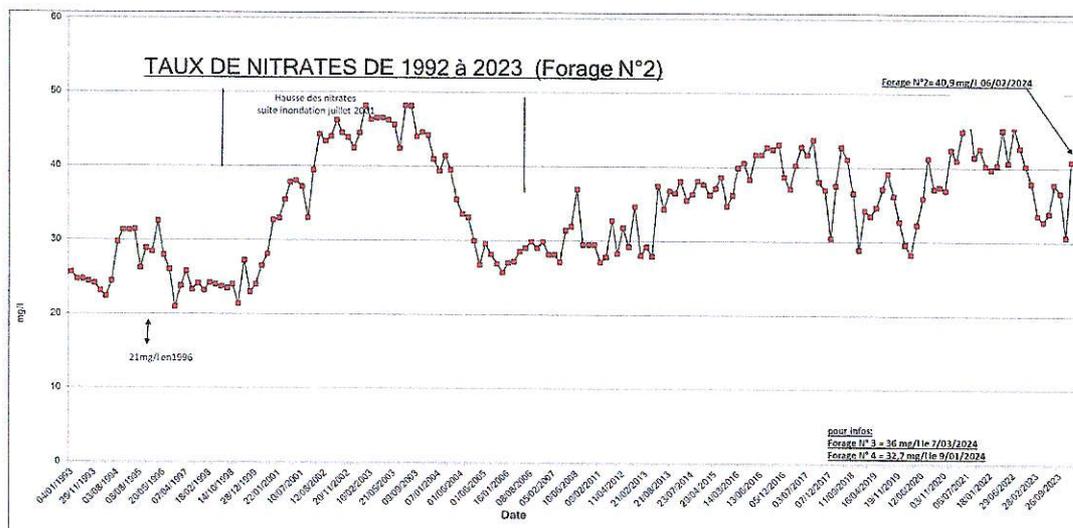
- L'abreuvoir,
- Une visite 2 fois /mois min (+ si besoin)
- Les soins vétérinaire
- Les compléments alimentaires
- Le déplacement des animaux
- La gestion du cheptel
- Le suivi administratif
- L'assurance
- L'entretien complémentaire

Le prix qui nous est proposé est de 0.40€/m². Soit un coût annuel de **2 418€ HT** pour les 2 sites.

A titre indicatif, pour 2024 il nous est proposé par un prestataire « traditionnel », une prestation avec 12 passages équivalent à 4 320€ HT pour les 2 sites.

Autrement dit : moitié prix, soit une économie pour le SIAEP de 1 902€ HT.

SIAEP DE GUERBIGNY
 PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL



IV/ TRAVAUX

Rapporteur : Mario SUIN

ETAT DES LIEUX DU MARCHE A BONS DE COMMANDE 2021

Récap des travaux effectués	Cout en € HT	Sub. accordée	ML
Guerbigny + Warsy	529 458.00	83 278	1 750
Guerbigny /Lignières	381 583.00	0	2.300
Davenescourt	489 535.17	95 000	1 500
Villers -lès-Roye	422 730.95	96 000	1 350
Goyencourt/Fresnoy	224 900.47	56 225	1 400
Faverolles			978
Cplt Faverolles	417 917.00	104 478	144
Cplt Davenescourt (bois Lavoie)			148
Fignières	127 918.94	0.00	440
TOTAL	2 594 043.53	434 981	10 010

Pour rappel, en parallèle des renouvellements de conduites le syndicat a également investi 522 290€ dans la réhabilitation du réservoir sur tour d'Etelfay (dont 72 750€ de DETR)

ANALYSE DES OFFRES DU NOUVEAU MARCHE A BONS DE COMMANDE 2024

SIAEP DE GUERBIGNY
 PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Lundi de Pâques, Jean-Marie CARRE a fait une intrusion au captage vers 10h30. Hugues qui était d'astreinte est arrivé en 5 minutes, ainsi qu'Hugo qui était en promenade sur le secteur.

V/ FINANCES

Rapporteur : Cyrille CLEUET

RECOUVREMENT ET NON-VALEUR (POINT SUPPLEMENTAIRE)

Un rendez-vous récent avec Mme BIENCOURT du SGC de Montdidier à permis de redéfinir les seuils de recouvrement

COMPTE DE GESTION 2023

	Section Investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 151 719.28	3 219 173.50	7 370 892.78
Titres de recettes emis (b)	2 312 999.23	1 355 267.59	3 668 266.82
Réductions de titres (c)		16 512.31	16 512.31
Recettes nettes (d=b-c)	2 312 999.23	1 338 755.28	3 651 754.51
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 151 719.28	3 219 173.50	7 370 892.78
Mandats émis (f)	2 171 598.82	1 095 391.97	3 266 990.79
Annulations des mandats (g)	28 806.59	7.71	28 814.30
Dépenses nettes (h=f-g)	2 142 792.23	1 095 384.26	3 238 176.49
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	170 207.00	243 371.02	413 578.02
(h-d) Déficit			

DECISION :

PRESENTATION DU SIAEP de GUERBIGNY

Composition

Le SIAEP de GUERBIGNY est un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Il a été créé par un arrêté préfectoral en date du 5 Juin 1922. (Le 21 juin 2021, il est devenu syndicat mixte fermé)

Fonctionnement

Le SIAEP de Guerbigny est en régie directe.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au budget de l'année précédente et réellement exécutées. Ce bilan comptable se distingue en deux sections : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**.

Recettes de fonctionnement

Recettes totales de fonctionnement : 1 338 755.28 €

Les principales recettes du SIAEP sont liées à la vente d'eau : 861 444.34 € (64.35 %)

- Vente d'eau aux abonnés du Siaep Guerbigny (97.44 %)
- Autres ventes d'eau à la Ville de Montdidier (1.06 %) et à la commune de Verpillères (1.5 %)
- Locations de compteurs (abonnements) : 141 075 € (10.54 %)
- Recettes liées à la perception des redevances de l'Agence de l'Eau, le SIAEP les percevant et les reversant. Une rémunération est versée au SIAEP pour ce travail 2 935.26 €
- Autres prestations de service (création de nouveaux branchements, déplacements de compteurs, frais administratifs liés à la fermeture et l'ouverture de compteurs) 39 664 € (2.96 %).

Des recettes complémentaires agrémentent le budget, il s'agit notamment des locations liées aux antennes implantées à Liancourt-Fosse et Le Quesnoy.

Dépenses de fonctionnement

Dépenses totales de fonctionnement : 1 095 384.26 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses liées à l'exercice du service public et sont réparties dans les chapitres :

SIAEP DE GUERBIGNY
 PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Immobilisations corporelles : 43 657.29€

Immobilisations en cours

Ce chapitre est consacré aux travaux inscrits au programme de travaux.
 Ces dépenses se composent des travaux dans les communes de Guerbigny/Warsy, Lignières/Guerbigny ; Davenescourt ; Fignières et Villers-lès-Roye équivalant à un total de 1 531 672.78 € soit environ 71.48 % des dépenses.

Autres dépenses

Les « dépenses autres » sont constituées des dépôts et cautionnements versés, des reversements de TVA résiduels, de l'amortissement des subventions, et opérations patrimoniales : 482 422.61€

EVOLUTION DEPUIS 2020

	2020	2021	2022	2023
Dépenses de fonctionnement	878 325.16	946 850.94	1 139 795.31	1 095 384.26
Recettes de fonctionnement	1 202 000.11	1 237 956.59	1 321 905.91	1 338 755.28
Résultat d'exploitation	323 674.95	291 105.65	182 110.60	243 371.02
Plus-Values cession d'actifs				
Report de l'exercice N-1	1 948 564.18	1 875 078.16	2 166 183.81	1 973 055.50
Résultat d'exploitation à affecter	1 875 078.16	2 166 183.81	2 348 294.41	2 216 426.52
Dépenses d'investissement	955 493.21	384 736.60	1 526 690.57	2 142 792.23
Recettes d'investissement	1 344 893.24	513 634.65	1 025 434.23	2 312 999.23
Résultat d'investissement	389 400.03	128 898.05	- 501 256.34	170 207.00
Report de l'exercice N-1	-392 280.65	-2 880.62	126 017.43	-375 238.91
Résultat d'investissement cumulé	- 2880.62	126 017.43	-375 238.91	-205 031.91
Résultat Cumulé TOTAL	1 872 197.54	2 292 201.24	1 973 055.50	2 011 394.61

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

ExpA28:V87loitation- Dépenses							
Chap.	Article	Désignation	CA 22	BP 23	CA 23	BP 24	BS 24
	604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	2 828,80	4 500,00	7 684,45	8 000,00	
	6 061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	60 500,70	72 000,00	57 827,64	90 000,00	
	6 063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	2 500,00		900,00	
	6 064	Fournitures administratives	1 306,61	2 500,00	1 403,43	2 800,00	
	6 066	Carburants	12 593,48	18 000,00	9 835,56	15 000,00	
	6 068	Autres matières et fournitures	90 301,12	130 000,00	72 150,78	70 000,00	
	6 071	Compteurs	13 497,11	18 000,00	16 233,13	18 000,00	
	6 122	Redevance de crédit bail	3 118,24	4 000,00	2 316,34	4 000,00	
	6 137	Locations, droits de passage et servitudes diverses	8 394,36	12 000,00	9 687,29	12 000,00	
	61 521	Bâtiments publics	2 450,10	4 000,00	2 395,17	3 000,00	
	61 523	Réseaux	1 720,00	409 681,87	80,00	175 247,36	-130 984,03
	61 528	Autres Bâtiments	10 665,81	18 000,00	31 692,83	50 000,00	
	61 551	Matériel Roulant	6 473,24	12 000,00	4 309,65	10 000,00	
	61 558	Autres biens mobiliers	1 430,51	15 000,00	117,50	10 000,00	
	6 156	Maintenance	5 180,29	30 000,00	9 360,18	15 000,00	
011	6 161	Multirisques	32,49			50,00	
	6 168	Primes d'assurances (autres)	6 388,93	8 500,00	6 925,07	9 000,00	
	618	Divers	8 815,32	8 500,00	8 819,46	12 000,00	
	6 226	Rémunérations d'intermédiaires et honoraire	1 795,68	3 000,00		3 000,00	
	6 237	Publicité, publications, relations publiques	353,45	2 500,00		2 500,00	
	6 251	Déplacements, missions et réceptions	106,58	2 500,00	565,40	2 000,00	
	6 257	Réception	535,33	500,00	432,49	1 000,00	
	6 261	Frais postaux	324,00	2 000,00	0,52	10 000,00	
	6 262	Frais de télécommunications	7 642,02	8 500,00	6 186,88	8 500,00	
	627	Services bancaires et assimilés	610,55	1 000,00	803,88	1 500,00	
	6 281	Divers	2 654,40	4 500,00	2 648,96	4 500,00	
	635 111	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)	0,00	500,00		500,00	
	63 513	Autres impôts locaux	5,17		5,17	10,00	
	6 371	Redevances Ag.Eau prélève Eau	0,00				
	6 378	Autres taxes et redevances	40 600,00	48 000,00	42 419,00	50 000,00	
023	023	"recettes - charges" à reporter en investissement		860 000,00		1 620 000,00	179 409,28
	6 331	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00				
	6 336	Cotisations CDG	1 712,88	2 000,00	3 314,44	3 000,00	
	6 411	Rémunération du personnel	191 828,63	280 000,00	207 560,09	300 000,00	
	6 451	Cotisation Ursaff	76 016,81	68 000,00	36 681,95	82 000,00	
	6 452	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 594,49	5 000,00	3 418,80	5 500,00	
	6 453	CNRACL	42 547,51	48 000,00	40 769,36	66 000,00	
	6 458	Assu,Sofaxis	14 149,21	18 000,00	13 003,59	19 000,00	
	6 472	Autres charges sociales	2 384,00	3 500,00	2 884,00	3 500,00	
	6 475	Médecine du travail	428,00	800,00	195,00	800,00	
	648	Autres charges de personnel	6 287,48	6 500,00	580,00	1 500,00	
014	701 249	Reversement à l'agence de l'eau - Redevance pour pollution d'origine domestique	209 768,00	200 000,00	168 985,00	230 000,00	
	6 531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	16 388,63	20 000,00	18 970,80	20 000,00	
65	6 541	Créances admises en non-valeur	2 559,10	2 000,00		3 000,00	27 000,00
	6 542	Créances éteintes	2 992,00	1 500,00		3 000,00	
	658	Charges diverses de gestion courantes	1,69	100,00	1,76	100,00	
66	66 111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	16 000,00	11 423,82	25 000,00	
	6 712	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	5 000,00			
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 612,76	6 500,00	1 830,36		
	678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	2 104,35		
68	6 817	Dotations Dépréciations des actifs	10 749,29	13 000,00	258,41		10 000,00
	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		282 632,00	289 501,95	346 812,00	
042	6 811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	262 450,55				
Total Exercice			1 139 795,31	2 681 713,87	1 095 384,26	3 316 719,36	85 425,25

SIAEP DE GUERBIGNY
 PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

BP 24							
Bureau du 27/11/2023							
Investissement - Dépenses			CA 22	BP 23	CA 23	BP 24	BS 24
Chap.	Article	Désignation					
10	1 068	Report Investissement					
13	13 111	Subvention Agence d'eau			21 540,00		
16	1 641	Emprunts (Etablissements de crédits)	0,00		22 407,37		
	1 675	Dettes afférentes aux PPP	77 828,55	55 000,00	46 748,08	94 000,00	
	1 678	Emprunts (Agence de l'Eau)	0,00	48 200,00	2 824,10	14 000,00	
20	2 031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	9 715,00	10 000,00	4 235,00	5 000,00	
	2 032	Frais d'études, de recherche	13 617,18	12 000,00	8 825,00	5 000,00	
	2 051	Concessions et droits assimilés	1 560,00				
21	2 121	Agencements et aménagements de terrains (Boisement)	7 260,52	5 000,00		5 000,00	
	21 311	Constructions	0,00				
	21 561	Matériel spécifique d'exploitation	68 569,00	100 000,00	8 418,20	41 000,00	
	2 158	Immobilisations corporelles - Autres constructions ou réhabilitations - Réseaux	854,00			1 409,28	
	2 181	Autres immobilisations corporelles	0,00				
	2 182	Matériel de transport			27 729,59	30 010,00	
	2 183	Matériel de bureau			7 509,50	1 000,00	
22	2 283	Matériel Informatique	0,00				
23	2 315	Installations, matériel et outillage techniques (travaux en cours)	1 270 743,21	2 436 859,00	1 531 672,78	2 400 000,00	-34 000,00
	238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles					
27	2 763	Créances des collectivités			50 000,00		
040	1 391	Subventions d'équipement	76 543,11	89 800,00	89 792,24	92 350,00	
41			0,00				
	21 311	Frais d'études, Opération d'ordre					54 800,00
	2 156	Autre opération d'ordre			21 656,26		
	218	Autres immo, corporelles-Opér. d'ordre					
45	458 101	Opération pour compte de Tiers (Amy)			230 222,12		
	458 102	Opération pour compte de Tiers (beuv)			50 000,00		
	458 103	Opération pour compte de Tiers (vinc)			19 212,00		
	458 104	Opération pour compte de Tiers (Forestil)					
001	001	Report (deficit d'investissement)		1 029 324,06			205 031,91
		Total Exercice	1 526 690,57	3 786 183,06	2 142 792,23	2 688 769,28	
		Total Exercice					225 831,91

DECISION :

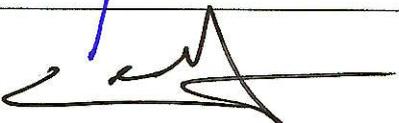
Le conseil syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget supplémentaire proposé.

EFFACEMENT DE DETTE

Suite à la décision de la commission de surendettement du 14/11/2023, le SGC nous demande de procéder à l'effacement de dette d'un ancien abonné d'Avricourt pour un montant de 176.65€

SIAEP DE GUERBIGNY
PROCES-VERBAL DE REUNION DE COMITE SYNDICAL

Approbation du présent compte rendu le 18/06/2024

Jean-Marie CARRE, Président	
Frédéric BOQUET, Vice-Président	
Cyrille CLEUET, Vice-Président	
Alain SOUFFLET, vice-Président	